



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AU "GROUPE DE SPIRITUALITÉ" DU PARLEMENT FRANÇAIS

Mardi, 3 mars 1981

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Laissez-moi d'abord Vous remercier des sentiments de déférence et de confiance que vous venez de m'exprimer, avec tant de délicatesse, au nom de tous les participants, et aussi de la présentation succincte que vous avez faite de votre groupe distingué. J'apprécie vivement la démarche de pèlerins qui vous a conduits si nombreux à Rome et auprès du Pape.

1. Votre assemblée offre une particularité peu commune. Vous assumez ou avez assumé de hautes fonctions, de graves responsabilités – au service de votre pays, au sein de la Chambre des députés, du Sénat, du Conseil économique et social, et d'autres instances. Partageant la même foi catholique, vous vous retrouvez dans ce " groupe de spiritualité " pour approfondir cette foi et mieux vous en inspirer dans votre vie d'hommes politiques.

Je suis heureux de savoir les temps forts qui marquent la vie de votre groupe: les soirées de méditation et d'échanges, autour de la Parole de Dieu ou des grands documents du Magistère, des témoignages sur les problèmes majeurs de l'Eglise; les célébrations eucharistiques et, entre autres, la messe plus solennelle de rentrée avec l'Archevêque de Paris; les pèlerinages auxquels vous prenez part; votre retraite annuelle: ces moments plus longs de contemplation vous sont bien nécessaires pour retrouver en profondeur votre identité chrétienne et vous situer dans le dessein de Dieu que la société sécularisée estompe. Je souhaite que vos autres collègues catholiques des Assemblées parlementaires, notamment les jeunes, aient largement accès, comme vous-mêmes, à de telles activités, s'y sentent à l'aise; est-il besoin d'ajouter qu'elles porteront d'autant plus de fruits qu'elles correspondront à un engagement régulier? Je félicite aussi les prêtres qui vous assistent.

Certes, vos multiples responsabilités vous imposent un rythme de travail très intense et, au plan ecclésial, vous avez encore votre place à tenir dans vos communautés chrétiennes habituelles, paroisses ou autres associations. Mais du moment que vous avez un champ d'action spécifique, il est normal que vous ayez également un lieu de réflexion chrétienne à ce niveau. Et j'en viens maintenant à ce qui vous caractérise.

2. Je reçois moi-même ici, vous le savez, les groupes les plus variés. Les rencontres avec les hommes politiques de tous horizons y tiennent leur place. J'estime en effet qu'ils ont droit à un dialogue particulier avec l'Eglise, vu leurs lourdes responsabilités: c'est dans l'intérêt de leur vie de croyants pour ceux qui, comme vous, se présentent comme tels; et chez tous, ce peut être fructueux pour la qualité de leur service dans la société, nationale et internationale. Les Pasteurs ont à la fois à les écouter pour mieux saisir la complexité de leurs problèmes, et à témoigner auprès d'eux de la lumière et de la force de l'Évangile.

En ce qui vous concerne, la fonction de parlementaire demeure, parmi les institutions d'un régime démocratique, une fonction clef pour assurer la bonne marche de la vie sociale et la conduite des affaires nationales, dans un climat loyal de libres débats permettant à ceux qui ont été élus à cette haute charge d'apporter leur concours, leurs avis et leurs décisions avec un grand sens de responsabilité. Je sais que vous y joignez souvent d'autres charges locales, mais celle-là, au plan national, semble devoir requérir en priorité vos études, votre compétence, votre présence. Car les moindres textes de lois méritent le maximum de vigilance, de sagesse et d'équité, et cela à chaque étape de leur élaboration: préparation en commissions, proposition, introduction des amendements, discussion et vote. Il y va du bien commun de toute la nation, et les répercussions, à brève échéance ou à long terme, seront d'un grand poids, qu'il s'agisse d'une juste répartition des avantages ou des charges, des projets éducatifs, ou des mœurs elles-mêmes pour tout ce qui touche à la conduite morale: vous le constatez vous-mêmes, ce qui est légalement permis tout en étant moralement un mal entraîne vite une confusion dans les consciences et une dégradation des mœurs. Je souhaite que vous méritiez toujours l'estime et la reconnaissance de vos compatriotes pour l'accomplissement de ce service qualifié dont je tenais à souligner l'importance, et je prie Dieu de vous y assister.

3. Et quand vous vous réunissez au niveau de ce groupe de spiritualité, avec un animateur, que cherchez-vous? Vous n'envisagez généralement pas une réponse concrète aux questions précises posées par vos débats politiques, d'autant plus que vous avez choisi d'appartenir à des formations politiques, différentes, selon un pluralisme légitime, en démocratie. Mais, avant tout, vous fortifiez votre être chrétien qui vous permettra d'agir en chrétiens; et le fait d'avoir un certain partage spirituel dans ces conditions constitue déjà un témoignage important dans une société où les oppositions ont tendance à se durcir et à se transposer dans toute la vie. Vous manifestez ainsi que vos opinions politiques personnelles, ou celles de votre parti – car la discipline du parti ne saurait jamais dispenser d'agir personnellement en conscience – ne sont pas le tout de votre vie, n'en sont pas le dernier mot; qu'au-delà de ces choix partiels, il y a votre vie de foi proprement

dite, votre appartenance ecclésiale commune. Il y a le Christ vers lequel vous vous tournez tous pour recevoir de lui la Vie de Dieu; il y a sa Parole et les sacrements auxquels vous puisez tous; il y a la prière où s'exprime votre filiation divine commune et votre profonde fraternité; il y a la même doctrine de l'Eglise qui structure votre foi; il y a l'échange cordial et chaleureux entre frères et le témoignage que vous portez ensemble du primat des valeurs spirituelles et de la charité. Une telle expérience ecclésiale unit dans ce qui est fondamental, comme d'ailleurs en bien d'autres mouvements et lieux d'Eglise où se respectent, se rapprochent et fraternisent des gens d'horizons différents.

4. Mais je pense qu'au-delà de cette communion spirituelle, vous pouvez aussi affermir vos convictions sur des points essentiels d'éthique qui vous permettront de porter des jugements et d'orienter votre action selon une conscience éclairée et droite. C'est d'ailleurs le problème de tout homme et de tout chrétien quel que soit le domaine de son activité.

Certes, en dehors des points manifestement et directement requis par l'ordre moral^[1], la foi ne détermine pas, de façon apodictique, l'attitude concrète qu'il convient de prendre en fonction de la singularité des situations ou des projets politiques, car bien des éléments entrent en jeu qui appartiennent à un autre ordre que celui de la foi et qui requièrent la prudence, au point qu'on peut parler d'une légitime autonomie du politique. Mais, pour peser ses décisions politiques, chaque chrétien, lui, doit prendre en considération, non seulement les impératifs inviolables de la morale fondamentale, dont tout homme ou toute autorité publique doit tenir compte, mais aussi un certain nombre d'objectifs qui font partie intégrante de l'Evangile ou qui sont cohérents avec lui. Car si l'Evangile n'a pas le monopole de ces attitudes communes aux croyants et aux hommes de bonne volonté, il en affine les exigences et leur donne une signification plus profonde et renouvelée. N'est-ce pas tout le sens de la constitution conciliaire sur l'Eglise dans le monde de ce temps, et des documents qui l'ont prolongée?

5. Permettez-moi de citer quelques exemples.

Le chrétien envisage d'abord son rôle politique comme un service des hommes et une recherche rigoureuse des conditions sociales de leur épanouissement à tous égards: service qui a des résonances très évangéliques de désintéressement, de loyauté, de justice, de lucidité, d'attention charitable aux personnes et aux situations.

Servir l'homme, c'est considérer toute " la dignité de l'être humain, compris dans son intégralité, et non pas réduit à une seule dimension "; c'est donc considérer l'ensemble de ses droits inaliénables, que j'évoquais devant l'Assemblée des Nations Unies^[2]. Le respect de la vie humaine, à tous les stades de son développement, est le premier de ces droits, et donc le premier des devoirs de l'ensemble des citoyens, et particulièrement de ceux qui ont des responsabilités législatives.

Servir la société, c'est promouvoir ardemment le sens du bien commun, le bien de toute la nation, de tout le peuple; c'est faire que soient dépassés les égoïsmes des individus et des groupes particuliers préjudiciables à l'intérêt des autres. Mais c'est éviter en même temps que la juste liberté soit étouffée, c'est éviter que soit jamais sacrifiée la transcendance de la personne, qui, pour la foi chrétienne, n'est jamais un moyen, mais une fin.

Comme le récent Synode l'a souligné une fois de plus, le chrétien accorde une attention privilégiée à la famille, qui est la cellule première et fondamentale de la société et qui doit trouver dans les lois le maximum de protection et d'aide; il compte aussi sur l'apport des corps intermédiaires.

Le chrétien considère comme primordial le devoir de sauvegarder et de promouvoir les conditions d'une éducation morale et spirituelle: comment ne pas le rappeler quand s'accroît une vision purement matérialiste et hédoniste de la vie, quand s'obscurcissent les raisons de vivre?

Les inégalités sociales préoccupent à un titre particulier le chrétien et spécialement le sort de ceux dont les conditions de logement, de salaire, de travail, ou malheureusement de chômage, ne permettent pas une vie décente, et causent de graves dommages à la vie familiale; et de même la situation précaire des handicapés, des immigrés.

Par ailleurs le chrétien refuse de se laisser enfermer dans les problèmes, même aigus, de son milieu ou de son pays, car il se sent solidaire des pays bien moins favorisés, des masses innombrables qui n'ont pas le minimum vital de nourriture, de soins, de liberté. Il n'acceptera pas tout ce qui peut entretenir ou attiser, directement ou indirectement, les oppositions et les guerres, même s'il y trouve son intérêt. Il considère avec une extrême gravité les menaces de destruction dont je viens de parler à Hiroshima. Positivement, il cherche à orienter vers le développement, vers la solution du problème de la faim, vers le progrès de la santé, les immenses ressources de la science et de la technique.

Au-delà des divergences légitimes dans les moyens politiques, le chrétien garde le souci de la vérité et du respect des personnes. Il mise sur la puissance de réconciliation et sur le progrès de l'unité. Il sait que, sans amour, une civilisation va à sa perte.

J'espère bien, Mesdames, Messieurs, que ces quelques principes chrétiens, très généraux du reste, vous sont familiers. Du moins confirment-ils, comme le rappelait le Concile Vatican II, que "la foi éclaire toutes choses d'une lumière nouvelle et nous fait connaître la volonté divine sur la vocation intégrale de l'homme, orientant ainsi l'esprit vers des solutions pleinement humaines "[3].

Je souhaite que votre groupe de spiritualité vous permette d'approfondir de tels principes, de les développer, pour qu'ils vous inspirent toujours davantage quand vous assumez vos importantes

responsabilités, en particulier quand vous élaborez ou votez les lois dans vos Assemblées. Le témoignage et l'action des chrétiens doivent en effet s'y manifester en toute clarté et en cohérence avec l'Évangile. Mon propos était de vous y encourager, tout en sachant la complexité de votre tâche.

6. Je m'adresse à des chrétiens et à leurs familles, au moment où toute l'Église va entrer en Carême: je vous invite à vous tourner vers Dieu, à vous laisser interpeller par sa Parole – “ convertissez-vous, dira demain la liturgie, et croyez à l'Évangile ” –, pour purifier tout ce qui, dans vos choix personnels, familiaux, politiques, ne correspond pas à la vérité et à la charité du Christ. Et surtout que l'espérance vous habite, celle d'un monde renouvelé par l'Esprit du Christ!

Je vous remercie de votre visite et de tout cœur je bénis vos personnes, vos familles et tous les vôtres. Je prie Dieu de bénir aussi votre pays; il m'est devenu encore plus proche, l'an dernier, lors de ma [visite à Paris et à Lisieux](#); je vous souhaite de contribuer vous-mêmes à son progrès et à son honneur.

[1] Cfr. [Gaudium et Spes](#), 74 § 4.

[2] Ioannis Pauli PP. II *Allocutio ad coetum Nationum Unitarum*, die 2 oct. 1979, 13: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, II, 2 (1979) 532.

[3] [Gaudium et Spes](#), 11 § 1.